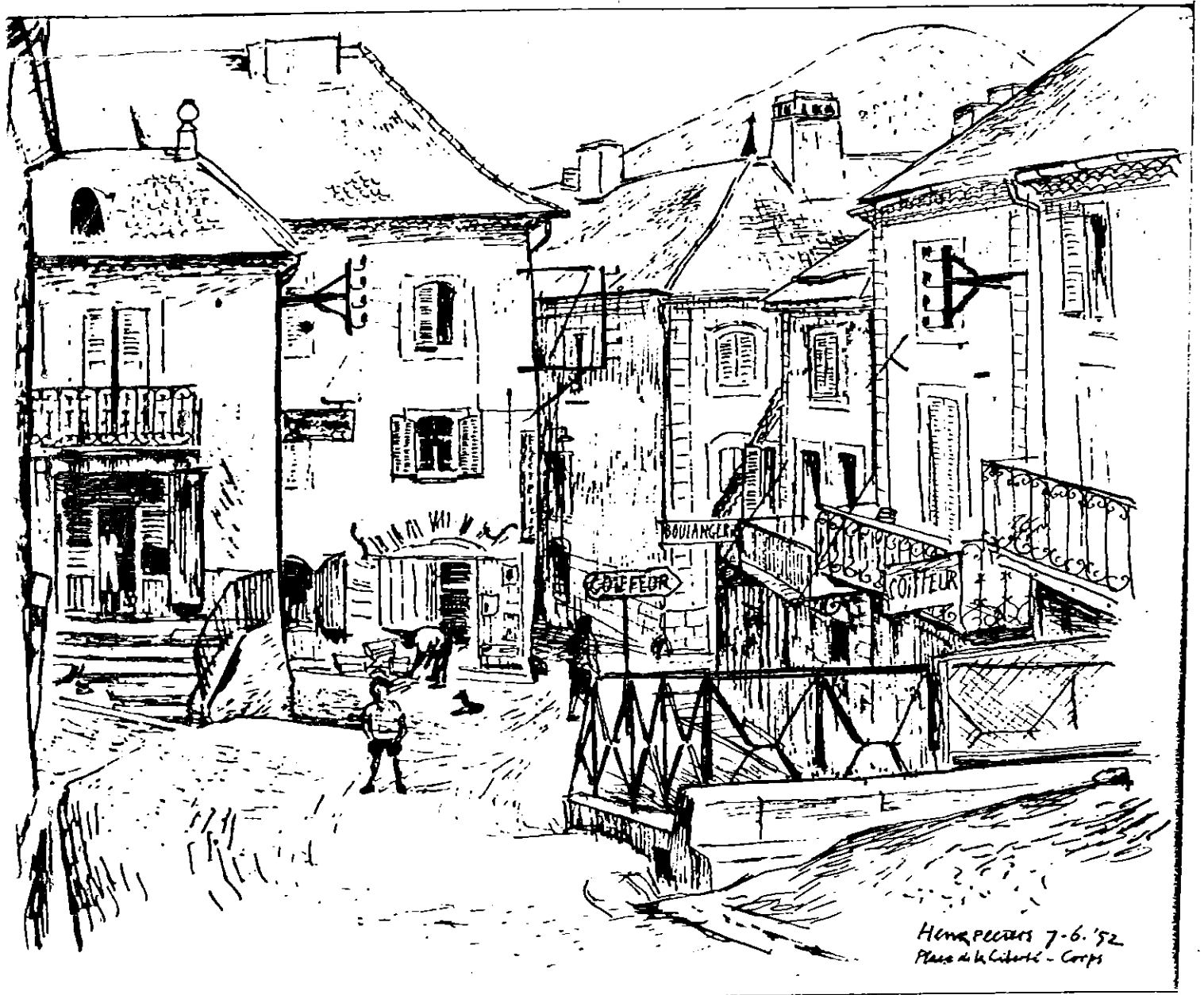


Club du 3^e âge de Corps

LE PETIT CORPATUS



N°78

MAMAN

G. ACHARD

Si je t'ouvre mon coeur,
Aujourd'hui maman,
C'est pour te faire
Le plus beau des présents.

Un bouquet
Aux couleurs de tes années,
Un bouquet de printemps.

Car aujourd'hui
Vois-tu maman !
C'est un jour de fête.
Un des plus beaux
Un des plus grands,
La fête des mamans.

Bonne fête maman.....

de la part de la municipalité.

Ce poème et une rose ont été
offerts à toutes les dames nées
avant 1923, à l'occasion
de la FÊTE des MÈRES.

- PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 1986 -

PRESENTS : MM CARDIN ROUX PELLISSIER BLANC JOURDAN BALMET
RICHARD BONDARNAUD GUEYDAN PAULIN MOUSSIER GALVAIN

ABSENTS : MM GONTARD DESBOIS

REPRESENTE : M. SENAC

I - CHEMIN DE FER TOURISTIQUE CORPS-LA SALETTE

M. ARSENE de la SOFITEC, expose le projet de tracé :

Le départ se ferait de l'ancienne gare de CORPS, prolongée en remblai sur le ruisseau de Lara. Il emprunterait ensuite, jusqu'à la Sézia le tracé de l'ancien chemin de fer de LA MURE à CORPS, et passerait par St Joseph pour atteindre la limite de la Commune, à Serre Paturel.

M. ARSENE informe le Conseil Municipal que la participation de la Commune de CORPS au capital de la Société d'Economie Mixte se ferait sous forme de cessions foncières.

Le Conseil Municipal demande à la SOFITEC d'étudier la possibilité de créer de préférence des parkings souterrains.

Une réunion du Conseil Municipal est prévue le Samedi 10 mai à 14 Heures afin que le Conseil Municipal prenne sa décision.

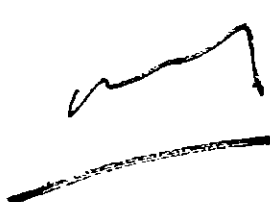
II - TECHNIC-APPLICATIONS

M. COSTA informe le Conseil Municipal que, pour terminer son local sur la zone d'activités des Chaux, il a besoin de 40 000 F/
Un avenant sera fait au contrat et la location passera de 1 746,50 F par mois à 2 245,50 F

III - VENTE DE TUILES

La couverture du toit du bâtiment de Technic-Applications ayant dû être refaite pour s'harmoniser avec les autres bâtiments de la Zone d'Activités, les tuiles mécaniques sont mises en vente au plus offrant.

.../...



IV - PLAFOND LEGAL DE DENSITE

La limite légale de densité est portée à 2 sur l'ensemble du territoire de la Commune à compter du 1er mai 1986, afin de ne pas généraliser les opérations à caractère social et les opérations de réhabilitation des bâtiments anciens.

V - NOMINATION DE REGISSEURS DE RECETTES POUR LES TRANSPORTS

Le Conseil Municipal nomme M. BOUVIER et M. MOUSSIER régisseurs.

VI - AUGMENTATION DES TARIFS DE TRANSPORTS

Les transports occasionnels sont augmentés de 2,9 % à compter du 1er juin 1986.

VII - PEINTURE INDUSTRIELLE DE L'OBIOU

M. le Maire informe le Conseil Municipal que cette nouvelle société qui remplace l'entreprise "Carrosserie des ALpes" vient de signer un contrat de location de 15 ans avec le SMIME, ce qui reporte les arriérés impayés.

VIII - FLAMME : SANCTUAIRE DE LA SALETTE ET OBIOU

M. le Maire est autorisé à commander une flamme en collaboration et à moitié frais avec les pères de La Salette

IX - HABITS DE PLUIE

Le Conseil Municipal décide d'acheter un habit de pluie pour chaque employé communal

X - REUNIONS DE CHANTIER

M. le Maire informe les conseillers municipaux que les réunions de chantier se tiendront tous les jeudis à 13H 30 pour le Centre de Secours
à 15H pour la gendarmerie

XI - DEMOLITION MAISON KORENACKA

Le devis de l'entreprise BATTISTEL étant le moins cisant, le Conseil Municipal lui demande de démolir la maison KORENACKA

XII - ENTRETIEN

Le Conseil Municipal décide de remettre en état les W.C publics, en commençant par celui situé place des Guérauds.

XIII - LETTRES SUR REDEVANCE DES ORDURES MENAGERES

Le Conseil Municipal ne modifie pas la redevance 1986.

XIV - REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Après avoir pris connaissance de la lettre de M. TATINCLAUX, le Conseil Municipal expose que les redevances avaient été fixées à chaque demande d'occupation du domaine public, mais n'avaient jamais été révisées.

Par arrêté du Maire en date du 22 Février 1985, toutes les redevances ont été actualisées.

XV - REMISE EN ETAT DE LA STATION DE SKI DE BOUSTIGUE

Le devis d'aménagement de la station s'élève à :

- remise en état d'un télésiège 350 000 F H.T
- construction d'un télésiège 1 800 000 F H.T
- terrassement 50 000 F H.T.

Pour s'occuper de ces télésièges 3 personnes pendant 4 mois seraient nécessaires soit un montant de 12 000 F par an . Une commission étudiera la possibilité de cet aménagement.

XVI - ACQUISITION PHOTOCOPIEUR POUR L'OFFICE DU TOURISME

La Commune fait l'acquisition en son nom d'un photocopieur que l'Office du Tourisme remboursera hors T.V.A

CONSEIL MUNICIPAL - REUNION DU 10 MAI 1985 14 Heures

PROCES - VERBAL

PRESENTS : MM. CARDIN, ROUX, PELLISSIER, BLANC, JOURDAN,
GONTARD, MOUSSIER, SENAC, BONDARNAUC, GLEYDAN,
PAULIN

ABSENTS : MM. DESBOIS, RICHARD

REPRESENTES : MM. GALVAIN, BALMET

I - CHEMIN DE FER TOURISTIQUE

Le Conseil Municipal accepte le tracé du chemin de fer mais demande :

- que des études complémentaires soient entreprises afin de limiter l'emprise des parkings, de maintenir le jeu de boules, le jardin de ville et les jardins particuliers.

- que la promotion touristique soit faite en collaboration avec les organismes locaux.

VOTE : POUR 12
CONTRE 1 Mme GALVAIN

A la demande du bureau d'études chargé de ce dossier, le Conseil Municipal informe les jeunes étudiants, connaissant plusieurs langues étrangères qu'une enquête doit avoir lieu cet été, sur la fréquentation touristique de la région.

Se renseigner en Mairie sur le profil de poste et le salaire

II - VIDEO-CENTRALE

Le Conseil Municipal approuve le bilan financier, charge le Maire de la demande d'emprunt de 9 200 000 F auprès de la Caisse de Dépôts. Démarrage des travaux en septembre.

.../...

III - MUR DU CIMETIERE

Afin de remettre en état les murs du cimetière, un devis sera demandé aux entreprises locales dont le siège se situe entre LA MURE et ST BONNET.

IV - ASSAINISSEMENT

Le montant des études de récollement des égouts de CORPS s'élève environ à 70 000 F. Une subvention est demandée au Conseil Général pour aider à financer cette étude.

V - LETTRE M. DUMAS

Le Conseil Municipal maintient sa position sur le montant de la redevance mais décide d'installer les containers sur le domaine public, permettant ainsi d'entreposer les déchets en attendant le ramassage.

M. GUEYDAN fait remarqué que "Le Sautet" et "Le Coin" ne sont ramassés qu'une fois par semaine mais qu'aucune réclamation n'a été faite.

VI - CONDUITE VEHICULES

Afin d'encourager les chauffeurs à prendre soin de leur véhicule, une prime de 1000 F en fin d'année sera versée au chauffeur qui n'aura eu aucun incident. L'état des véhicules sera fait avec le chauffeur et M. SENAC préalablement avant la mise en place de la prime.

VII - ORGANISATION DU PERSONNEL

1 - Quand les employés communaux dépassent leurs heures légales, ils récupèrent en ne travaillant pas le samedi après-midi. Cependant, le Conseil Municipal demande qu'au moins un employé soit de service afin de pallier aux besoins

2 - Il est rappelé que Mme DUMAS est embauchée à mi-temps avec 2 demi-journées à la Bibliothèque plus une demi-journée à la demande des classes.

3 - M. TATINCLAUX Jean-Pierre faisant part à la Commune qu'il arrête son service Samedi 17 mai, le Conseil Municipal accepte l'offre de M. ROMAN-FAURE si M. CALVAT n'est pas autorisé à reprendre son travail.

VIII - CHAUFFAGE BIBLIOTHEQUE

Une étude est en cours.

IX - PHOTOCOPIEUSE

L'Office du Tourisme mettant en vente leur photocopieuse, la Mairie la rachète afin de fournir des photocopies plus convenables.

.../...

X

- BATIMENT de TECHNIC-APPLICATIONS

Afin de pouvoir faire bénéficier M. COSTA de diverses subventions, il est souhaitable que l'opération soit réalisée par le S.M.I.M.E.

Les travaux ayant commencé, la Commune continue à payer les factures qui seront intégralement remboursées par le S.M.I.M.E., terrain compris.

XI

- GRANGE DE LA ROSERAIE

Après étude avec M. TOSCAN de la D.D.E, il apparait que si la grange doit servir de garage communal il faudra l'agrandir et donc perdre des places de parkings.

La grange est donc mise en vente au plus offrant.

XII

- EXTENSION DU VILLAGE DE VACANCES

après étude avec l'association L.V.T Les Hameaux du Sautet et la Municipalité, la location serait payée sur le nombre de jours de vacances et indexée suivant l'augmentation appliquée par l'association, augmentation obligatoirement soumise à la Direction de la Concurrence et des Prix.

La convention du premier village serait alors abrogée.

Une étude est en cours pour fixer la redevance par journée vacances.

Un bâtiment de la gendarmerie sera transplanté sur le village afin de créer des salles de classes supplémentaires.

Un projet de salle polyvalente est étudiée afin de pouvoir rassembler les 300 personnes hébergées.

M. BLANC demande que des marchés soient négociés avec les commerçants afin que l'approvisionnement du village de vacances soit fait le plus possible localement.

XIII

- TAXE DE SEJOUR

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'application de la Taxe de séjour a été décidée par délibération du 8 Avril 1983 par 11 voix pour et 4 contre (MM BALMET, SENAC RICHARD, MOUSSIER) et propose le tarif suivant :

Meublés, terrains de camping, terrains de caravanning, village de vacances1,00 F par jour et par personne

Hôtels de tourisme 1 étoile

.....1,50 F par jour et par personne

Hôtels de tourisme 2 étoiles

.....2,00 F par jour et par personne

PROCES - VERBAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 1986 14 Heures

PRESENTS : MM. CARDIN, BLANC, JOURDAN, BALMET, GALVAIN, PAULIN,
BONDARNAUD, MOUSSIER, SENAC

ABSENTS : MM. DESBOIS, GONTARD, RICHARD, GUEYDAN, ROUX, PELLISSIER

I TERRAIN DE FOOT

A la demande des joueurs, le Conseil Municipal demande que les services de Jeunesse et Sports fassent une étude d'aménagement du terrain : remise en état du sol, pose de barrières, aménagement des abords du terrain de jeu.

II PARTICIPATION CHAUFFAGE

Le Conseil Municipal décide chaque année la participation aux frais de chauffage de l'institutrice logée dans l'école suivant l'augmentation du fuel.

III RENETEMENT DES ROUTES ET PARKINGS

Le Conseil Municipal décide d'accepter le devis établi par la SACER à la demande de la D.D.E selon proposition du Maire

Voie du lotissement	122 500,00
Parking de la Roseraie	33 075,00
Allée du camping	18 030,00
Cimetière plateforme monument	5 217,00
Chemin du jeu de boules	8 320,00
Parking devant Mairie	41 387,00
Réfection définitive des réparations de fuite d'eau	32 040,00

TOTAL H.T	260 569,00
T.V.A 18,6 %	48 465,83

T.T.C	309 034,83 F
-------	--------------

=====

Le Conseil Municipal demande également :

- le revêtement des parkings rue de la Côte : au pied du Mas de la Côte ainsi que celui devant la maison E.D.F.
- la pose de balthazard dans le jardin de ville

IV CONSTRUCTION GENDARMERIE

Le Conseil Municipal décide de contracter un prêt relais T.V.A de 676 000 F.

V PROPOSITION DE ROUBANAUTIC

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la construction d'un toboggan nautique sur la plage du lac du Sautet.

Le coût total s'élève à 625 000 F H.T.

Le coût annuel s'élèverait : annuité + salaire à environ 110 000 F d'où un coût journalier de 1833 F, amorti sur 367 passages à 5,00 F.

Reste à fixer les possibilités de forfait.

Le Conseil Municipal demande également que soient installés des jeux supplémentaires dans le jardin de ville.

Un ensemble de 35 307 F TTC est retenu, composé d'un toboggan, une balançoire, une passerelle ...

VI MICRO - CENTRALE

voir calendrier prévisionnel du planning de travaux

VII AMENAGEMENT BOUSTIGUE

Une réunion est prévue le 18 Juin entre le Conseil Municipal, le B.E.D.A.R.M, M. DUMAS Jean, M. VICIANA (D.D.E) M. MANENT Jean-François afin d'étudier les possibilités.

VIII SIGNALISATION

Pose d'un panneau "sens interdit sauf riverains" sur l'ancienne route de LA SALETTE

IX DIVAGATION DES CHIENS

Il est rappelé que la divagation des chiens est interdite. Les massifs de fleurs sont déjà endommagés.

MICRO-CENTRALE DE CORPS - CALENDRIER PREVISIONNEL

MAI 1986

PS/NR/

	1986 SEPT	1986 OCT.	1986 NOV.	1986 DEC.	1987 JAN.	1987 FEV.	1987 MAR.	1987 AVR.	1987 MAI	1987 JUIN	1987 JUIL.	1987 AOÛT	1987 SEPT	1987 OCT.	1987 NOV.	1987 DEC.
AUTORISATION FINANCEMENT	réception lettre d'offre						1er versement emprunt			2ème versement emprunt			3ème versement emprunt	Mise en route semi-industrielle		
DEBOISEMENT		O.S. et réception												Mise en route en route		
PLUITE		O.S.	Réception													
CONDUITE ADDUCTION		O.S.	début travaux							mise en eau			réception			
CONDUITE FORCEE		O.S.				début travaux					mise en eau		réception			
PRISE D'EAU						O.S.					mise en eau		réception			
FONDATION ET MUSSIFS		O.S.			fin de travaux								réception			
BATIMENT						O.S.							réception			
ENSEMBLE HYDRAULIQUE		O.S.									hors d'eau hors d'air		réception			
INJEU ET IMMERSION		O.S.									montage		essai			
LIAISON ETN								O.S.			montage		essai			
LIAISON PTT								O.S.					tenue			
								O.S.					terminée			

LE REPAS DES ANCIENS

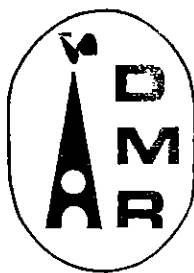
Plus de cinquante participants avaient répondu à l'invitation de la municipalité et se sont retrouvés le samedi 19 avril à l'hôtel de la Poste, pour le repas annuel des Anciens. Gilbert et Christiane DELAS et toute leur équipe ont accueilli avec attention tous les invités et servi avec délicatesse un excellent repas.

M. Gérard CARDIN, maire et Mme, les adjoints et conseillers municipaux participaient à cette rencontre où on reconnaissait dans l'assistance Mme ROCHAS, présidente du club du 3^e âge, Mme ARBOUET trésorière, Mlle BERNARD, secrétaire, etc...

Par ce temps maussade c'était une agréable façon de se retrouver dans la joie et l'amitié pendant quelques heures.



Cachet



association locale d'aide à domicile en milieu rural

(adhérente à la fédération départementale)

Courrier

à adresser à M. le Président.

Le Conseil d'Administration de l'Association Locale d'Aide à Domicile en milieu rural (ADMAR) du Canton de Corps, réuni le 2 mai 1986, a procédé au remaniement du bureau de l'Association.

Ont été élues :

Présidente : ROUX Gisèle, Corps

Vice-Présidentes : BOREL Thérèse, La Salle en Beaumont
SAVIGNON Juliette, Ambel

Trésorière : PELLISSIER Marie Louise, St Michel

Trésorière adjointe : GARNAUD Denise, La Salle

Secrétaire : BONDARNAUD Colette, Corps

Secrétaire adjointe : ABERT Madeleine, Ambel

Responsable du Travail : MOUSSIER Rose Aimée, Corps

" adjointe : ROYER Monique, Corps

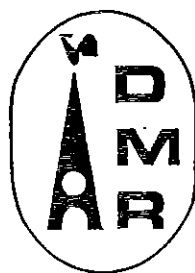
Déléguée des Personnels : GIROUD Nicole, Les Côtes de Corps

L'ADMAR du canton de Corps, c'est, en 1985, 3057 heures de travail effectuées par les 8 aides ménagères du canton, dans 22 foyers (personnes âgées et familles en difficulté), soit une augmentation de 46,8% par rapport à 1984.

Une association efficace et dynamique, qui repose sur le bénévolat de ses membres.

Toutes précisions sur les conditions d'intervention peuvent être demandées aux responsables locales, (liste ci-jointe.)

Cachet



association locale d'aide à domicile en milieu rural

(adhérente à la fédération départementale)

CANTON DE CORPS

Responsables locaux au 02.05.86

Courrier

à adresser à M. le Président.

Communes	Nom Prénoms	Adresse	Téléphone
AMBEL	: SAVIGNON Juliette	: Ambel 38970 Corps	: 76.30.03.94
BEAUFIN	:	:	:
CHENESTIER d'AMBEL	:	:	:
LA SALETTE FALA- VAUX	: ROYER Bérandère	: La SALETTE 38970 Corps	: 76.30.02.75
CORPS	: ROUX Gisèle	: Route de Gap Corps	: 76.01.08
	: MOUSSIER Rose-Aimée	: Rue de la Côte Corps	: 76.30.03.67
de LUCE	: AUBAUD Nicole	: Ste Luce 38970 Corps	: 76.30.02.14
des Côtes de Corps	: GIROUD Nicole	: Les Côtes de Corps 38970 Corps	: 76.30.01.52
QUET EN BEAUMONT	: GAUTHIER Hélène	: QUET EN Beaumont 38970 Corps	: 76.30.40.15
LA SALLE EN	: BOREL Thérèse	: La Salle en Beaumont	: 76.30.40.26
BEAUMONT	: GARNAUD Denise	: La Mure 38950	: 76.30.42.06
ST LAURENT EN	: CHARLES Ginette	: Chalméane St Laurent	: 76.30.43.36
BEAUMONT	: CHIABERTO Colette	: Malbuisson	: 76.81.14.36
ST PIERRE DES	: CHARLES Yvette	: St Pierre des	: 76.30.40.57
MÉARROTZ	:	: Méarrotz 38350 La Mure	:
PELLAFOL	: GARNIER Arlette	: Pellafol 38970	: 76.30.03.72
	: ROBERT Agnès	: Corps	: 76.30.10
St MICHEL EN	: PELLISSIER	: L'Eglise St Michel	: 76.30.43.75
BEAUMONT	: Marie-Louise	: en Beaumont 38350 La Mure	:

Testez vos connaissances avec les questions
posées à Inter-Villages 1986

Les questions portent, sauf indication contraire, sur la région
au sens de Beaumont, Trièves, Matheysine et Dévoluy.

QUESTION 1 (2 points)

Un ascenseur de 130 mètres, bientôt quinquagénaire.
Où se trouve cet ouvrage ?

Réponse :

QUESTION 2 (3 points)

Où se trouve, dans le Trièves, la chapelle dite "Chapelle du
Choléra" ?

Réponse :

QUESTION 3 (3 points)

Quel est l'évènement qui endeuille le maquis de la cabane des
Beaumes le 10 juillet 1944 ?

Réponse :

QUESTION 4 (3 points)

Qu'évoquent en commun pour vous ces quatre termes dans la petite
histoire régionale du siècle écoulé : "Bayard" "Lesdiguières"
"Pelvoux" "La Motte" ?

Réponse :

QUESTION 5 (4 points)

1946, 1950 ! deux dates d'accidents d'avion sur l'Obiou.
Quelle était la nationalité de ces appareils ?

Réponse : 1946 -
1950 -

QUESTION 6 (2 points)

En quelle année fut gravi pour la première fois le Mont Aiguille ?

Réponse :

QUESTION 7 (5 points)

Quel est le geste qui rendit célèbre Angèle SEYMAT à la Mure au
début du XIX^e siècle ?

Réponse : Le geste (4 points)
La date : (1 point)

QUESTION 8 (4 points)

Bien vouloir chanter la vieille berceuse suivante utilisée autrefois
dans le Trièves pour en dormir les bébés :

"Dei lei Dracu, la campana soun de faou,
lou clouchier soun de papier
la meisou d'areisou
la moutière fai lou drap
pei s'en vai sus un roucha."

.....

QUESTION 9 (4 points)

Les routes du Trièves conduisent désormais régulièrement à St-Etienne-En-Dévoluy les techniciens de l'IRAM. Que signifient ces initiales, et à quoi se rapportent-elles ?

Réponse : L'Iram signifie (2 points) qu'est-elle en train d'installer à St Etienne en. Dév. (2p)

QUESTION 10 (4 points)

Le 2 juin 1985, le critérium cycliste du Dauphiné Libéré parcourait notre région.

Quelle était cette étape ?

Réponse - Ville de départ (1 point)
Ville d'arrivée (1 point)

Quelle était la longueur de cette étape exprimée en kilomètres

Quel était le point le plus haut de cette étape, exprimé en kilomètres ?

QUESTION 11 (2 points)

A quelle date a-t-on posé la première pierre du sanctuaire de N.N. de la Salette ?

Réponse :

QUESTION 12 (3 points)

Quelle est l'altitude du barrage du Sautet, exprimée en mètres (altitude à la crête du barrage) ?

Réponse :

QUESTION 13 (3 points)

Quelle est la hauteur de la chute d'eau de l'usine électrique de Cordéac, exprimée en mètres ?

Réponse :

QUESTIONS 14 (2 points)

Où se trouve le cimetière et l'église de Pellafol-le-Vieux ?

Réponse :

QUESTION 15 (6 points)

Le Bonnet de Calvin, ou Chatel, s'est formé pour l'essentiel au cours de l'ère secondaire. A quel étage géologique précis appartiennent les falaises qui le couronnent ?

Question subsidiaire - Quel sera le classement de l'épreuve Tir aux Pigeons (disputée à l'inter village le dimanche) ?

équipe classe première ...

équipe classe deuxième ...

équipe classe troisième ...

équipe quatrième ...

(répondre en nommant l'équipe par le nom du village qu'elle représente)

- Combien de pigeons auront été touchés par l'équipe classée première à cette épreuve ?

SEJOUR en YOUGOSLAVIE, à NOVI VINODOLSKI (Croatie)
du 24 au 31 Mai 1986

Départ de la Mura à 4h.30. Après le dernier arrêt à Corps, 48 membres du Club ont pris place dans l'autocar. Deux chauffeurs doivent se relayer sur ce long parcours de plus de 900km, l'un d'eux nous quittera dans le Piémont - où un autre prendra le relais à notre retour - mais seul, Yvon, dont nous connaissons depuis plusieurs années les aptitudes au volant et l'amabilité, restera avec nous pendant une semaine.

...."Chacun a-t-il son passeport ou sa carte d'identité ?"

- Stupeur! Une carte a été oubliée!

Pour entrer dans les pays socialistes de l'Est, ce document est obligatoire. Nous voilà contraints de faire en sens inverse une partie du trajet, et c'est à 23 heures que nous arrivons à destination.

Par Gap et Briançon, nous atteignons le col de Montgenèvre et nous "plongeons" sur des ravins et des villages aux maisons couvertes de vieilles lauzes vers Turin, la capitale du Piémont - Bientôt nous empruntons l'auto-route qui s'en va toute droite à travers les plaines verdoyantes de l'Italie du Nord. Presque tout le long règne la publicité de la marque Fiat dont les panneaux bleus servent de bornes kilométriques...

Aux rizières volontairement incendiées succèdent en Lombardie (région de Milan), de riches cultures variées et un grand nombre de fabriques ou d'usines. Dans la Vénétie (région de Venise) dominent les vignobles; curieusement, le feuillage de la vigne s'étale en parasol au-dessus des ceps...

Le Passage de la frontière Yougoslave -

Pour la première fois depuis que nous voyageons à l'étranger, nous devons attendre qu'un douanier monte dans le car - et ouvre même la porte des toilettes - Coup de tampon sur les passeports, ramassage de toutes cartes d'identité qu'il emporte dans son bureau pour les contrôler minutieusement, après avoir prélevé une taxe de 15 frs par personne. Il nous les rendra ensuite et remettra à chacun une fiche de contrôle.

- Au retour, c'est un comble! Une patience est mise à rude épreuve - Une heure et demie d'attente... pour le douanier se contenter de ramasser les fiches qu'il nous avait remises à notre premier passage...

L'Arrivée à NOVI VINODOLSKI -

La nuit est tombée. Nous voici sur le littoral adriatique. La route emprunte la " Magistrale de l'Adriatique" qui passe pour l'une des plus belles routes touristiques du monde. Nous contemplons les illuminations des villages, des bateaux et les flammes qui sortent des cheminées des raffineries de pétrole proches d'une plate-forme de forage.

-NOVI VINODOLSKI ("Nouvelle vallée du vin") est un village étagé sur une colline. Au fond de la baie de Lisanj où la mer est limpide et, souvent d'un bleu profond s'étend "notre" gigantesque hôtel du même nom. Confort, propreté, personnel accueillant... Les repas sont très copieux, en particulier le petit déjeuner : grosses portions de viande, salade, concombre, choux crus, choux cuits, choux à la crème...

L'eau courante est potable.

.....:

Dimanche 25 Mai -

Dans la salle de restaurant, Mme Gisèle ROUX et Mr PELLISSIER apportent une grande boîte extraite de la soute du car... Surprise totale!... Des Roses! Des roses fraîches venues de Corps offertes aux mamans, à toutes les femmes de notre groupe, profondément touchées! Un ban chaleureux exprime les remerciements sincères de tous pour la délicate attention de la municipalité de Corps et de son Maire, le Docteur CARDIN. Et ces roses ornent nos tables pendant plusieurs jours.

LA YOUGOSLAVIE -

Superficie un peu inférieure à la moitié de celle de la France; population : 23 millions d'habitants.

- La Yougoslavie est un pays montagneux aux chaînes dinariques lourdes; le point culminant atteint 2.800 m. La route longe une côte rocneuse blanchâtre ou rougeâtre (bauxite) aux innombrables baies s'ouvrant sur un espace d'un bleu lumineux avec des îles et encore des îles...

- En dehors d'une étroite frange côtière méditerranéenne très ensoleillée, la Yougoslavie possède un climat de type continental. Selon notre guide, dans les montagnes du Nord-est, il tombe parfois 3 mètres de neige et il existe encore des loups. Effectivement, au cours de l'excursion à Plitvice, nous avons aperçu, près d'une maison, trois jeunes loups derrière des grilles, ils ont été capturés lorsqu'ils étaient louveteaux. Parfois, souffle la bora, vent violent venu de l'intérieur, qui renverse les voitures.

Ce pays a subi pendant plusieurs siècles la domination des Autrichiens, des Vénitiens, des Turcs musulmans...

C'est après une histoire tumultueuse, émaillée d'épisodes sanglants, qu'est née en 1963 la République Socialiste Fédérative de Yougoslavie, composée de 6 Républiques Socialistes et de deux Provinces Socialistes autonomes.

La Yougoslavie a été envahie par les troupes allemandes en avril 1941. Bientôt, naquit la Résistance, un mouvement de partisans dont la majorité communiste était dirigée par Tito. En 1945, Tito devint le chef du nouvel Etat Yougoslave qui, dès 1948, se débarrassa de la tutelle de Moscou, puis joua un rôle prépondérant, dans le cercle des pays non alignés. Tito créa un système d'autogestion économique et politique différent du communisme, il se situe à mi-chemin entre le Socialisme d'Etat des pays de l'Est et le capitalisme de l'Occident.

Dans la République Socialiste Fédérative Yougoslave, l'entreprise familiale est libre. Mais les grands hôtels, les grands magasins... appartiennent à l'Etat. Toute grande entreprise appartient à l'ensemble des personnes qui y participent; elles partagent de façon égale les bénéfices recueillis et les pertes subies par l'entreprise.

Depuis la mort de Tito, le 4 mai 1980, les différentes Républiques élisent chacune leur Président et, chaque année, on change le Président de cette Présidence ainsi formée.

- Près de la moitié de la population a adopté la religion chrétienne orthodoxe, un tiers la religion catholique romaine, et un sixième, l'islam. Les activités religieuses peuvent s'exercer librement, mais il n'y a pas de fêtes religieuses nationales, par exemple, si Noël tombe un jour ouvrable, la population doit travailler comme les jours ordinaires et ensuite, chacun peut célébrer la fête.

.....

Les Excursions : (avec une accompagnatrice)

Aux Lacs de PLITVICE (intérieur de la Croatie)

Nous traversons la région la plus pauvre du pays. Parfois, trois maisonnettes sont groupées, l'une pour la famille, la deuxième pour la vache et l'autre pour le chien. A proximité, est établi un tout petit jardin ; haricots, pommes de terre, poireux...

Près de la côte s'étend la garrigue où la culture de la vigne a été abandonnée au profit de ressources touristiques plus aisées; en particulier, beaucoup de familles offrent des locations de chambres et même reçoivent des clients en pension complète.

Mais nous retrouvons aussi la végétation de notre région : platanes, frênes, pruniers, acacias en fleurs... et, dans les montagnes aux sommets boisés, des forêts très étendues de hêtres, d'épicéas, de sapins...

Au bord de la route, a été conservé l'avion militaire avec lequel Tito, né en Croatie s'est envolé pour former le nouveau gouvernement Yougoslave en 1945, et dans une colline on peut lire, écrit en lettres géantes découpées dans la verdure, le nom de TITO.

Dans le plus beau parc national, on visite à pied ou en empruntant un "petit train" seize lacs échelonnés sur un espace de 8km qui se déversent les uns dans les autres par de magnifiques cascades, lacs très poissonneux où il est possible de pêcher, dans l'un d'eux, des truites de 3kg!

Visite de la grotte de Postojna (en Slovénie)

Partiellement en petit train électrique car elle est longue de 23km. C'est l'une des plus belles et des plus accessibles du monde : salles fabuleusement éclairées où l'on admire de magnifiques stalactites et stalagmites, rideaux et piliers impressionnants, à côté des précipices et des eaux souterraines où vit le poisson humain (protéus anguinus) devenu aveugle, curiosité biologique.

Départ pour l'île de KRK en autocar!

Nous passons sur le Pont de Tito, en construction à la mort de ce dernier - long de 1.430m et de 65m de hauteur. Nous visitons Malinska, son petit port et son église, au moment de la messe. Dans la partie de l'île protégée de la boura s'étendent de vastes vignobles.

Voyage en bateau et visite d'une cave : Dégustation et possibilité d'achat de vin de pays et d'eau-de-vie de prunes ...

Soirée folklorique : Un très bon groupe folklorique de musiciens et de danseurs exécute des chants et des danses régionaux ou symbolisant les différentes Républiques et pour lesquels ils revêtent les costumes adéquats.

Achats de spécialités et de souvenirs à CRIKVENICA -

(Ah! Les copieuses glaces!...) et dans un supermarché de la ville de Rijeka.

Le retour -

De retour, nous passons près du lac de Garde et, dans un restaurant de Sirmione, nous dégustons un plat de macaroni servi comme hors-oeuvre.

Un dernier arrêt à Suse nous permet de nous approvisionner dans un super-marché.

Par le col de Fréjus, nous revenons en France et, la nuit venue, nous descendons la vallée industrielle de l'Arc, la Maurienne.

.....

En définitive, nous avons passé une semaine agréable, favorisés une fois encore par le beau temps. Nous avons fait connaissance avec des pays étrangers différents du nôtre. Grâce au choix heureux de l'entreprise de transport et de l'hôtel effectué par les organisatrices dévouées de notre club, nous avons bénéficié de conditions particulières de confort et de prix avantageux. Malgré la durée du voyage accrue par l'attente excessive à la frontière, ce qui alourdissait nos jambes en raison de l'immobilité prolongée et de la chaleur, nous gardons un bon souvenir de notre séjour en Yougoslavie.

Raymond BLANC LAPIERRE

REPONSES DES QUESTIONS INTER-VILLAGES 1986

- Question I - à l'usine du SAUTET
- " 2 - à LALLEY
 - " 3 - l'accident mortel de BIDASSE
 - " 4 - les locomotives à vapeur qui ont circulé de 1888 à 1902 sur la ligne St-Georges de Commiers - La Mure.
 - " 5 - 1946 - Américaine
- 1950 - Canadienne
 - " 6 - en 1492
 - " 7 - Offrande d'un verre d'eau sucrée à Napoléon, le mardi matin vers 10 heures, du 7 mars 1815, par la fille de l'aubergiste de la Mure.
 - " 8 - Question annulée
 - " 9 - I) Institut de Radio Astronomie millimétrique.
2) Un observatoire de Radio Astronomie Millimétrique
 - " 10 - I) GRENOBLE -GAP
Ville de départ : Grenoble
Ville d'arrivée : Gap
Longueur de l'étape : 168 km
Point le plus haut : le col du Noyer 1664m.
 - " II)- Le 25 Mai 1852
 - " 12 - 766m
 - " 13 - 91,50m
 - " 14 - Dans les ruines de la SOULOISE
 - " 15 - MALM calcaire -
Calcaires blancs : tithonique supérieur.
-

VISITE à CREYS MALVILLE

Profitant des beaux jours, le club du 3^e âge sillonne la région le mardi 17 juin, un car à étage des Transports Brun a emmené 68 de ses membres visiter la centrale le CREYS-MALVILLE.

A 9h.30, ils étaient présents dans le hall d'accueil et reçus avec café, thé et petits fours et ensuite, pouvaient écouter un exposé et voir des films concernant la construction et le fonctionnement de ce surgénératuer le plus puissant du monde.

Ensuite ils effectuaient la visite par groupe de 7, guidés par les techniciens de la centrale, étonnés et surpris par la taille imposante de cette usine et des contrôles exigés à l'entrée.

A 11h.30, à la fin de la visite, un apéritif était offert sur le site par la SIGED qui a activement participé à la réalisation de cette centrale nucléaire et qui vient d'implanter à Corps, une filiale la REDIP, dans l'ancien Séminaire St Joseph. Son président Mr Henri GUEYDAN était heureux d'accueillir ses "compatriotes" et leur avait réservé une surprise, en effet un excellent repas avait été commandé et était offert par ses soins à tout le groupe. Ce geste a été apprécié, ainsi que sa présence et celle de ses collaborateurs ! Mr André GUEYDAN, Melle GARCIN etc... et des membres de l'E.D.F. Mmes Jean SERRE-COMBE, ROSTAING et TREMBLAY etc...

Le repas était extrêmement animé et dut être un peu écourté car le programme comportait la visite de PEROUGES, AVANT LE RETOUR à CORPS.

Cette agréable sortie en commun terminait les promenades de printemps, et s'est déroulé dans une joyeuse ambiance.



Calendrier scolaire 1986/87

Plus que deux zones

Le calendrier scolaire pour l'année 1986/87 a été publié hier, sous sa forme définitive, après avis du conseil supérieur de l'éducation nationale. Seule modification apportée au projet de M. Chevènement rendu public mardi : pour les départs en vacances, la France ne sera plus divisée en trois zones, au moment des congés d'hiver et de printemps, mais en deux zones.

La première regroupera désormais les académies des précédentes zones I et II (Paris, Versailles, Créteil, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Nantes, Montpellier, Nancy-Metz, Nice, Rennes). La seconde correspond à la zone III actuelle (Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Lyon, Orléans, Tours, Poitiers, Reims, Strasbourg, et Toulouse).

Outre cette modification, le calendrier correspond en totalité au projet avec une rentrée fixée au 3 septembre et, une sortie des classes le 30 juin. Pour les vacances, deux semaines pleines à Noël, au Mardi gras et au printemps sont prévues.

Zone I

Rentrée : mercredi 3 septembre 1986

Vacances d'automne (Toussaint)

Sortie : samedi 25 octobre 1986 après la classe

Rentrée : jeudi 6 novembre 1986 au matin

Vacances de Noël

Sortie : samedi 20 décembre 1986 après la classe

Rentrée : lundi 5 janvier 1987 au matin (1)

Vacances d'hiver (Mardi gras)

Sortie : samedi 14 février 1987 après la classe

Rentrée : lundi 2 mars 1987 au matin

Vacances de printemps (Pâques)

Sortie : samedi 11 avril 1987 après la classe

Rentrée : lundi 27 avril 1987 au matin

Vacances d'été

Sortie : mardi 30 juin 1987 au soir

Zone II

Rentrée : mercredi 3 septembre 1986

Vacances d'automne (Toussaint)

Sortie : samedi 25 octobre 1986 après la classe

Rentrée : jeudi 6 novembre 1986 au matin

Vacances de Noël

Sortie : samedi 20 décembre 1986 après la classe

Rentrée : lundi 5 janvier 1987 au matin (1)

Vacances d'hiver (Mardi gras)

Sortie : samedi 21 février 1987 après la classe

Rentrée : lundi 9 mars 1987 au matin

Vacances de printemps (Pâques)

Sortie : samedi 11 avril 1987 après la classe

Rentrée : lundi 4 mai 1987 au matin

Vacances d'été

Sortie : mardi 30 juin 1987 au soir

(1) Sauf pour les académies de Paris, Versailles et Créteil qui rentrent le mardi 8 janvier au matin et ont classe le mercredi 7 janvier.

N.B. Pour les académies de la Corse, de la Réunion et des Antilles Guyane, c'est le recteur, par dérogation au droit commun, qui arrête le calendrier scolaire.

L'HEBERGEMENT DES PERSONNES AGEES SUR LE PLATEAU MATHEYSIN

La maison de retraite :

Elle accueille des personnes âgées valides, ou du moins ayant conservé, malgré certains handicaps, une autonomie suffisante. La personne âgée doit acquitter un prix de journée global comprenant l'hébergement, la restauration, l'entretien. Il lui est possible de percevoir l'allocation logement.

Si les ressources de la personne âgée sont insuffisantes pour faire face à ce prix de journée, elle a la possibilité de faire une demande d'aide sociale. L'aide sociale pourra prendre en charge la part des frais qui ne peut être supportée par l'intéressé ou ses débiteurs d'aliments.

Le prix de journée 1986 est de..... 157,40F

La long séjour (ancien hospice) :

Les personnes âgées accueillies dans ces établissements sont les personnes atteintes d'affections invalidantes plus ou moins évolutives et qui ont perdu la faculté d'accomplir seules certains actes essentiels de la vie courante.

Les frais de soins sont financés par un forfait soin pris en charge par la sécurité sociale soit..... 94,60F

L'hébergement, correspondant aux frais hôteliers, est à la charge des pensionnaires qui doivent en acquitter le montant sous forme d'un prix de journée soit..... 284,50F

Si leurs ressources sont insuffisantes pour faire face à ce prix de journée, ils ont la possibilité de faire une demande d'aide sociale : l'aide sociale pourra prendre en charge la part de frais qui ne peut être supportée par l'intéressé et ses débiteurs d'aliments.

Les deux établissements ci-dessus sont agréés par la D.D.A.S.S pour bénéficier de l'aide sociale.

Si la personne hébergée peut soit seule, soit avec le concours de sa famille payer le prix de son séjour en établissement, la demande d'aide sociale n'a pas lieu d'être faite.

Si une demande d'aide sociale est faite, le dossier doit être constitué à la mairie du domicile de la personne. Les ascendants et descendants sont tenus à l'obligation alimentaire. L'obligation dite "alimentaire" relève du principe de la solidarité familiale, c'est l'obligation qu'ont les membres d'une famille de subvenir dans la mesure de leurs possibilités aux besoins

.../...

de celui d'entre eux qui ne peut faire face seul à ses frais de soins, de logement, de nourriture etc... Les personnes tenues à l'obligation alimentaire appelées aussi débiteurs d'aliments sont :

- les époux entre eux,
- les ascendants et descendants,

l'obligation alimentaire est réciproque entre parents, enfants, grands-parents. Elle existe entre beau-père, belle-mère, gendre ou belle-fille, elle ne joue pas entre frères et soeurs ni entre neveux et cousins.

Pour la constitution du dossier, la personne devra préciser le montant de ses ressources, les biens qu'elle possède etc... ainsi que le nom, la profession et l'adresse des personnes tenues envers elle à l'obligation alimentaire. Ce dossier n'est examiné que lorsqu'il est complet, c'est-à-dire lorsque la commission est impérativement en possession de tous les éléments demandés sinon il est refusé.

Lorsque la participation de l'aide sociale est accordée, elle peut entraîner un recours sur succession. (voir les B.A.S des communes à ce sujet).

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à :

- Madame BAUDUIN - Le Villaret - SUSVILLE
Tél. 76.81.26.35

Monsieur PONCET - B.A.S de LA MURE
Tél. 76.81.03.34

le mercredi de 10 à 12 heures.

L'A.C.A.S.P.A.R est à la disposition des communes pour toute information concernant les personnes âgées, cette feuille a été réalisée à la demande d'une commune du plateau Matheysin.

A.C.A.S.P.A.R.

Association de Coordination pour
l'Action Sociale en Direction
des Retraités et Personnes Agées
du Plateau Matheysin et des Environs

Siège Social : HOTEL DE VILLE
(B.A.S.) MAIRIE

38350 LA MURE

Au fil de l'eau...

Le lundi 9 Juin, un car la Sté CHARLAIX GANDIT de Laffrey, dès 6 heures prenait en charge 58 membres du club du 3^e âge pour les emmener à Portout, effectuer un parcours sur le canal de SAVIERES, une croisière pour 50 personnes, qui avait été gagnée par Mme ARBOUET trésorière du club à un concours ouvert à toutes les Associations.

Le repas était servi sur le bateau et pendant 3h.30, celui-ci se déplaçait depuis le lac du Bourget, jusqu'au Rhône en traversant le canal de Savières avec le passage d'une écluse.

Les passagers ont eu le temps d'admirer les paysages et de découvrir, cygnes, poules d'eau, canards, hérons etc..

Cette promenade a enchanté tous les participants ravis de se laisser glisser au fil de l'eau en appréciant un délicieux repas.

Le matin avant de s'embarquer, le groupe a eu le temps de visiter l'Abbaye de Hautecombe, le Musée etc....



Cours de secourisme

A la demande de la Compagnie des Sapeurs Pompiers, des cours de secourisme ont été organisés et se déroulent chaque samedi de juin, au village de Vacances.

25 personnes les suivent régulièrement, pompiers de Mens, de Corps, aide-ménagère, jeunes gens et jeunes filles apprennent avec application les gestes qui peuvent sauver une vie.



Savarin aux fraises

Un délicieux gâteau que les (grands) enfants pourront préparer

Préparation : 15 mn.
Cuisson : 30 mn.
Finition : 10 mn.

1

INGRÉDIENTS pour 8 personnes : **PÂTE** : 3 œufs, 100 g de sucre, 60 g de farine, 60 g de fécule de pommes de terre, 75 g de poudre d'amandes, 5 c à soupe de lait, un sachet de levure en poudre. **SIROP** : 2 dl d'eau, 100 g de sucre, un petit verre de liqueur d'orange (ou 2 cl de jus d'orange), 75 g de sucre. **FINITION** : 100 g de crème Chantilly, 20 fraises à volonté.

2

Travaillez les jaunes d'œufs et le sucre en mélange moussieux.

3-4

Incorporez la farine et la fécule.

5-6

Joignez la poudre d'amandes, puis le lait. Mélangez bien la pâte, elle doit être homogène.

7

Versez dans un moule en couronne beurré et faites cuire pendant 30 mn à four chaud préchauffé.

8

Démoulez sur le plat de service.

9-10

Préparez un sirop avec l'eau (ou le jus d'orange), le sucre et éventuellement la liqueur. Faites chauffer simplement jusqu'à l'ébullition.

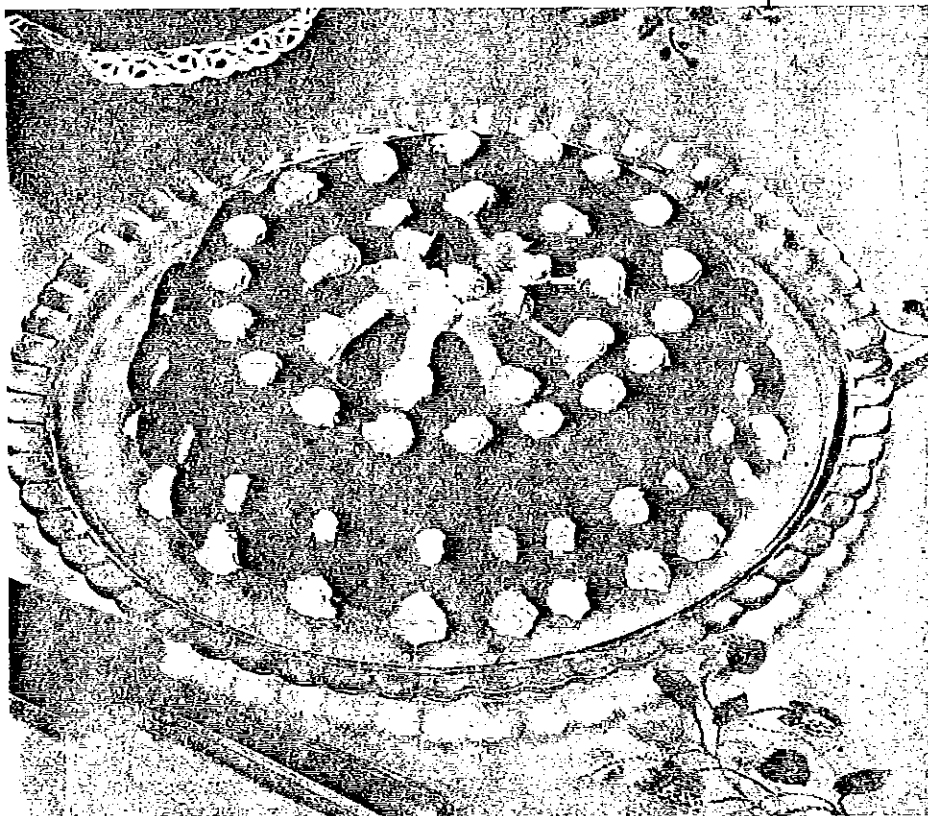
11

Imbibez le gâteau encore chaud de sirop chaud.

12

Décorez à volonté de rosettes de crème Chantilly et de fraises.

• Hors saison, les fraises peuvent être remplacées par d'autres fruits en boîte (pêches, abricots, ananas...)



Croque-groseille

1

INGRÉDIENTS pour 4 personnes : 8 tranches de pain de mie brioché, 50 g de beurre, 200 g de groseilles rouges, 4 c à soupe de sucre en poudre.

2

Beurrez les tranches de pain (d'un côté seulement). Lavez et séchez les groseilles égrenées.

3

Posez les tranches de pain (côté beurré à l'extérieur) dans un appareil à croque-monsieur.

4

Garnissez de groseilles et saupoudrez de sucre.

5

Recouvrez avec l'autre moitié du pain, côté beurré à l'extérieur.

6

Faites cuire comme des croque-monsieur, pendant quelques minutes.

7

Servez tiède avec des fruits frais réservés et une crème anglaise à volonté.

1	P	A	L	E	O	N	T	O	L	O	G	I	S	T	E
2	A	M	O	R	T	I	E	S	E	N	E	O	N		
3	R	I	C	E	C	L	A	T	E	S	P	I	C		
4	E	I	T	H	E	R	E		A	P	P	A	T	E	
5	N	I		T		B	O	S	S	O	I	R			
6	T	E		E	M	O	U	L		G	R	A	N		
7	H	A		O	R		O	R	G	E	A	T			
8	E		G	O	U	L	A	G		R	E	T	I	R	E
9	S	E	A	U		S		R	E	E		I	O	N	S
10	E	T	R	E	S		L	A	N	N	I	O	N		
11	S	R		D	E	C	U	P	L	A		N	E	S	
12				I	L			S	H	E	D	S		A	L
13				C	L	A	Y	O	N						
14				E	L		S	U	E	S		E	N	A	L
15				P	E	U		R	O	U	S	S	E	T	I

CALENDRIER DES FETES DE 1986

- 19.4.1986 Repas des anciens
18-19.5 Foulée Verte
15.6 Challenge J.P.DEVOLUY
5.7.)
6.7.) Fête Patronale
Challenge de la Municipalité
13.7. Vente du pain (3° âge)
13.7. Retraite au flambeaux
14.7. Bal - Feux d'artifices
19.7. Bal de la chasse à la Salette
26.7. Bal du Foot
2.8. Bal du Foot
3.8. Kermesse du club du 3° âge
8.8. Soirée Mrguez aux jeux de boules
9.8. Bal à la Salette de la Municipalité
14.8. Nuit de la voile
14.9. Challenge de la boule du Chamois
8.II. Concours de belote club du 3° âge
13.I2. Arbre de Noël à la Maison de Retraite
14.I2. Loto A.D.M.R
28.I2. Loto Foot.

Culture et Loisirs - SORTIE DANS LE PARC DES ECRINS.

Comme chaque année, avant la fin de l'année scolaire, l'association Culture et Loisirs de l'Obiou avait organisé sa sortie dans le parc des Ecrins.

Le mercredi 25 juin, 20 adultes et 6 enfants (seulement) prenaient le car à 7 heures à destination de Villar-d'Arènes situé entre la Grave et le col du Lautaret où deux gardes du parc des Ecrins attendaient le groupe pour l'emmener au refuge de l'Alpe à l'endroit où la Romanche prend sa source.

Dans un paysage grandiose au pied des glaciers, du pic Gaspard de la Meije, etc... on pouvait voir marmottes et chamois et surtout admirer un magnifique tapis de fleurs.

Aucun nuage ne cachait les sommets et le soleil était présent pour éclairer ces magnifiques montagnes.

Après la randonnée, le car poursuivait jusqu' au col du Lautaret, avant de reprendre le chemin du retour où chacun, rentrait fourbu, mais content de sa journée.

CARNET ROSE

Nous avons appris avec joie la naissance de :

Mélina, fille de Didier Vacalus et de Mauricette Fébusse, petite fille de Mr et Mme Louis Fébusse de la Salle en Beaumont,

Cyril, fils de Monique et Paul Mazet, petit fils de Mme Rose Mazet

Sincères félicitations aux parents et meilleurs voeux aux bébés.

CARNET BLANC

Il y a quelques mois a été célébré à Sully sur Loire, le mariage d'Isabelle, fille de Jean et Simone Briot et de Eric Billet, fils de Mauricette et Roland Billet.

Toutes nos félicitations et meilleurs voeux de bonheur.

CARNET DE DEUIL

Nous avons appris avec tristesse le décès de :

Raymond Abonnel, époux de Mme Thérèse Abonnel, père et beau-père de Raymonde et Elie Dumas et d'Aline et Dao N'Guyen Quang

Frédéric Girard, beau-frère de Mme Marie Girard de la Croix de la pigne.

Victor Combe, époux de Mme Victor Combe, père de Frédérique et Isabelle, Fils de Mme Alice Hostachy, frère et beau-frère de Mme Etienne Meï, de Gabriel et Danièle Hostachy, de Françoise et Roger Grand, de Claudine et Michel Chevalier.

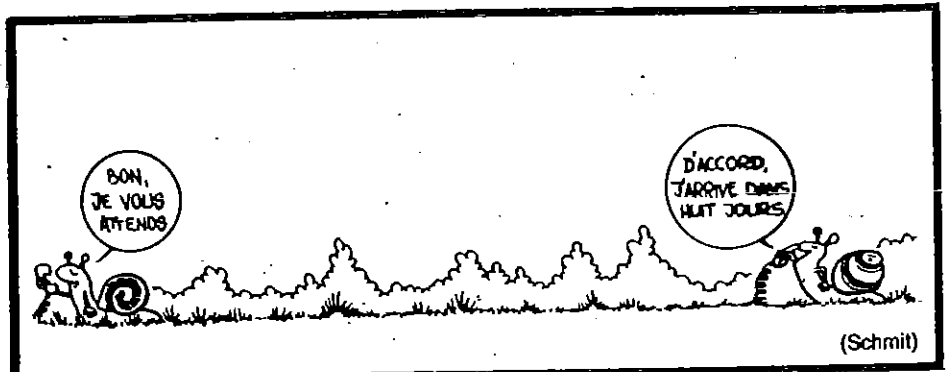
Nos sincères condoléances à leur famille.

Club du 3^e âge

Tous les membres du club et leurs sympathisants sont invités à participer à la Vente du Pain, le dimanche 13 juillet de 8h. à Midi.

Ainsi qu'à la kermesse, le dimanche 3 août à 15h. au jardin de ville. Venez nombreux.

HUMOUR



SACER**SOCIÉTÉ ANONYME POUR LA CONSTRUCTION ET L'ENTRETIEN DES ROUTES**

DIRECTION REGIONALE RHONE-ALPES - AUVERGNE 4 quai de Seron 69005 LYON Tél. 78 37 48 31 Telex 900612 - Fax 78 92 91 2

R.C. Paris 802103689

R.C. Lyon 802013359

N° SIRET 562 313 553 00806

AGENCE DE GRENOBLE

LES CONTRAINTES 33310 GRENOBLE

ADRESSE POSTALE B.P. 103 38001 GRENOBLE

TELEPHONE 78 58 33

TELEX 980337 SACERGP

DESTINATAIRE

FACTUREN° 23 38 06 5015 53 AF 65301/06
(à rappeler lors du règlement)

Monsieur GUEYDAN Gilbert

CLIENT AFFAIRE CLASSE

38970 C O R P S

501 350601 HS/FN

Marché / Commande n°

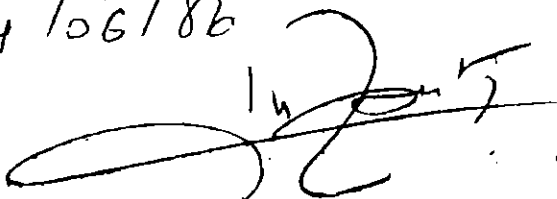
du

GRENOBLE le 20 Juin 1986

N	Prix	Designation des Prestations et des Fournitures	Quantité	P.U.	MONTANT
		Décapage, mise en forme, 0/25	m ² 9	87.50	787.50
		Plus-value mise en oeuvre à la main	m ² 9	33.00	297.00
TOTAL H.T.					1 084.50
T.V.A. 18.6%					201.71
T.T.C.					1 286.21

VALEUR EN V/RÈGLEMENT PAR CHEQUE

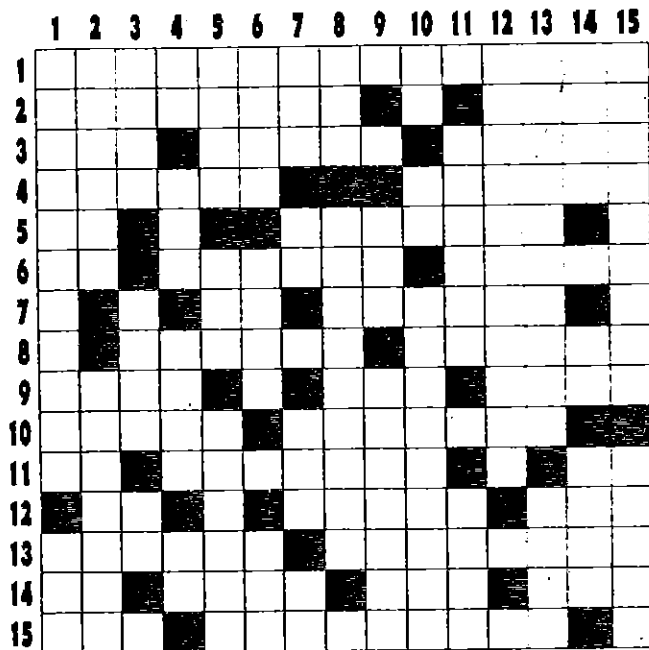
Payer par chèque de 1286.21 €
24/06/86



I.V.A. payée sur

Pour information

MOTS CROISÉS



Horizontalement. - 1. Il se penche sur ceux qui font de vieux os. 2. Sans ressort - Fait rougir le front des citadins. 3. Vieux chien familier - Produit par une lumière ou une explosion - Exécuteur d'une reine égyptienne. 4. Inconsistant - Séduit. 5. Conjonction - Ap-

pareil de levage d'un bâtiment. 6. Pour tirer des traits - Aiguisé - On ne l'esuie pas avec plaisir. 7. Rêve d'alchimiste - Rafraîchissait nos ancêtres. 8. Baigne soviétique - Ainsi vit l'anachorète. 9. Porteur d'eau - Crie sous bois - Chambardés par des élec-

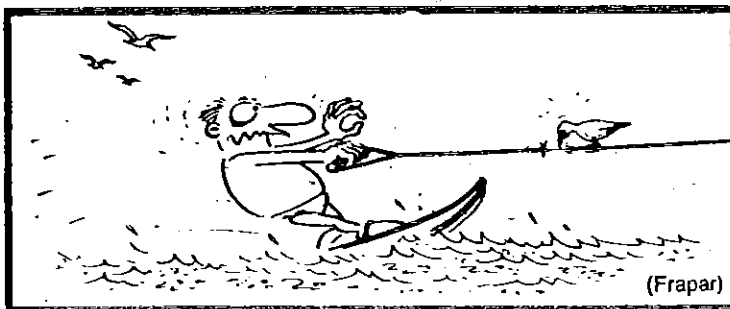
trons. 10. Vivants en général, sauf dans la maison - Ville des Côtes-du-Nord. 11. Nid d'espions - Multiplia de façon appréciable - Un des turfistes. 12. Pronom - Combles en dents de scie - Grise les Anglais. 13. Produit des fruits secs - A pour effet de virer. 14. Article arabe - Donnes des signes de chaleur - Pépinière de grosses têtes - Ce n'est pas la crème. 15. Quand il y en a trop, ce n'est pas assez - Vole sans être oiseau.

Verticalement.

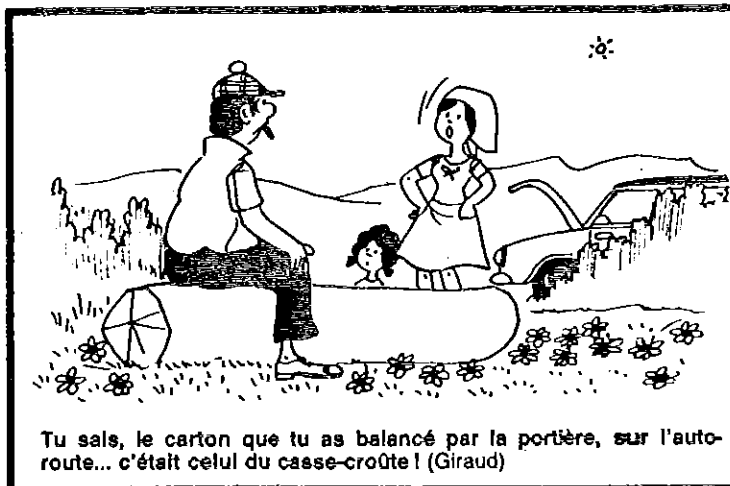
I. Beaucoup de choses sont dites entre elles - C'est le pied. II. Chaude si on la cultive - Crabe. III. Mesure une vitesse fluctuante - Doublé pour faire de la gelose - Souvent donné au chef. IV. Fin d'infinif - On espère toujours qu'il sera chaud - Il ne mouille pas souvent son lit - Cité submergée. V. Ravir - On peut en donner à une corde - Sa salle favorise les réunions de famille. VI. Les Anglais aiment

à s'y promener - Pièce qui ne touche pas d'écu - Préfixe de nouveauté. VII. Kif-kif - Dégluti - Déchiffrés - Pas ignoré. VIII. Tenta - Garantit fait main. IX. Sur quoi on peut compter - Ravis. X. Conjonction - D'un auxiliaire - Boisson rouge. XI. Le plus haut degré - Jazz sans parole. XII. Elle donne naissance à des œuvres. XIII. Détachement - On peut en voler à la tire. XIV. Le Tibet est celui du monde - Sigle routier - Titre. XV. Grosses, même si elles ne sont pas bâties à chaux et à sable - Purgés.

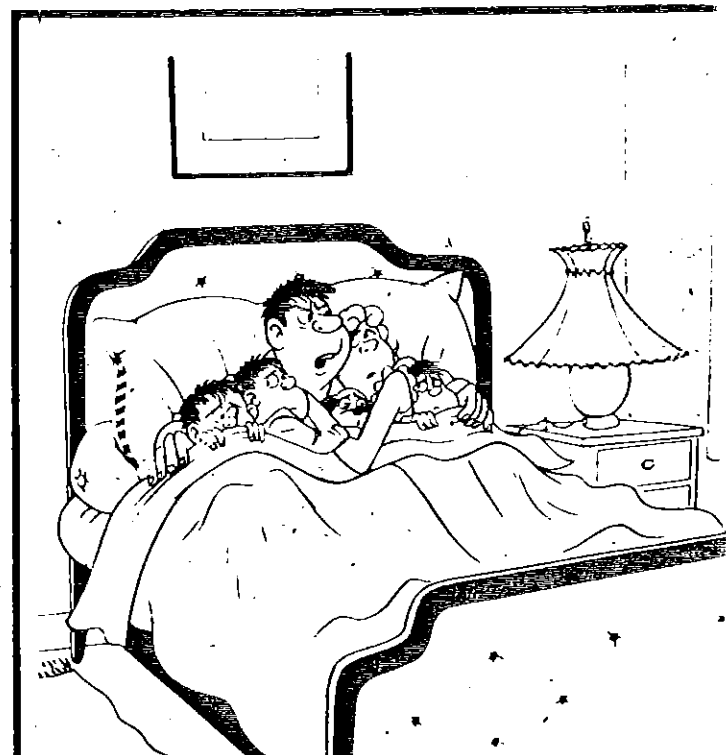
*Solution
en page
Cuisine*



(Frapar)



Tu sais, le carton que tu as balancé par la portière, sur l'autoroute... c'était celui du casse-croûte! (Giraud)



En tous les cas, c'est bien la dernière fois que je vous laisse regarder un film d'épouvante à la télé!... (Lavergne)